

La Marine nationale a toujours été présentée comme le parent pauvre du renseignement militaire, malgré une tradition remontant au XVII^e siècle. Alors que des associations d'anciens membres des unités de renseignement militaire des armées de terre et de l'air publient sites et ouvrages historiques, les « gars de la Marine » restent très discrets sur les activités passées^[1].

Certains y verront le signe d'une absence de culture. En réalité, si le refus de perpétuer la mémoire contribue à appauvrir la culture, cette dernière est bien présente mais elle reste discrète, parce que longtemps liée à la culture de la DGSE. Le renseignement de (ou dans) la Marine, a longtemps été affilié, du moins en partie, au SDECE puis à la DGSE. De ce fait, il a été méconnu au sein même de la marine qui en assurait la gestion organique.

« Il n'y a pas de renseignement dans la marine »

Ainsi, dans les années 80, le jeune second-maître qui veut « faire du renseignement » est éconduit par son supérieur qui déclare d'un ton péremptoire et définitif : « Il n'y a pas de renseignement dans la Marine ! »^[2]. De fait, durant les décennies 80-90, la Marine nationale a une approche très « confidentielle » du renseignement, et ne montre pas beaucoup d'engouement pour une fonction à caractère essentiellement documentaire. Le « Bureau renseignement » de l'amirauté à Toulon est appelé « RENDOC », pour renseignement-documentation. En apparence, il n'y a pas de quoi susciter des vocations et, de fait, on y affecte les timoniers et les guetteurs sémaphoriques, spécialisés dans la reconnaissance visuelle des unités navales. Les synthèses de renseignement militaire (SRM) émanant du CERM sont stockées dans les PC Opérations et ne sont que très rarement consultées, faute d'un intérêt ou d'un besoin spécifique, mais également parce que, classifiées « *Confidentiel défense/Special France* », elles sont enfermées dans des armoires fortes dont l'accès est réglementé. La règle du besoin d'en connaître s'applique de manière excessive (guerre froide et espionnage obligent) et de fait, les usagers préfèrent se référer à des ouvrages grand public (et néanmoins très fiables), tel l'ouvrage annuel de Bernard Prezelin, *Flottes de combat*^[3], ainsi que la collection du *Jane's Weapon Systems*.

Toutefois, il existe bien un dispositif de renseignement organisé dans la Marine. Il s'agit essentiellement d'un renseignement naval, au sens de la surveillance des marines étrangères, avec, de temps à autre, des missions relevant du champ politique et diplomatique. Le domaine d'intervention géographique est très vaste, en raison du déploiement et des activités de la Marine nationale.

Au niveau de l'organisation, le « renseignement naval » ne porte pas de nom, autrement dit, on ne parle pas de « service de renseignement de la Marine ». Il se caractérise par une dilution hiérarchique particulièrement ambiguë. On peut ainsi distinguer une chaîne de commandement organique (la Marine), et une chaîne opérationnelle dirigée par le CERM, et appuyée par la DGSE/STR (service technique de recherche).

Le schéma ci-dessous est une tentative d'illustration de cette organisation^[4]. On note que l'ensemble des moyens de renseignement sont mis en œuvre et exploités à plusieurs niveaux, des unités jusqu'au ministère de la Défense, en passant par les amirautés.

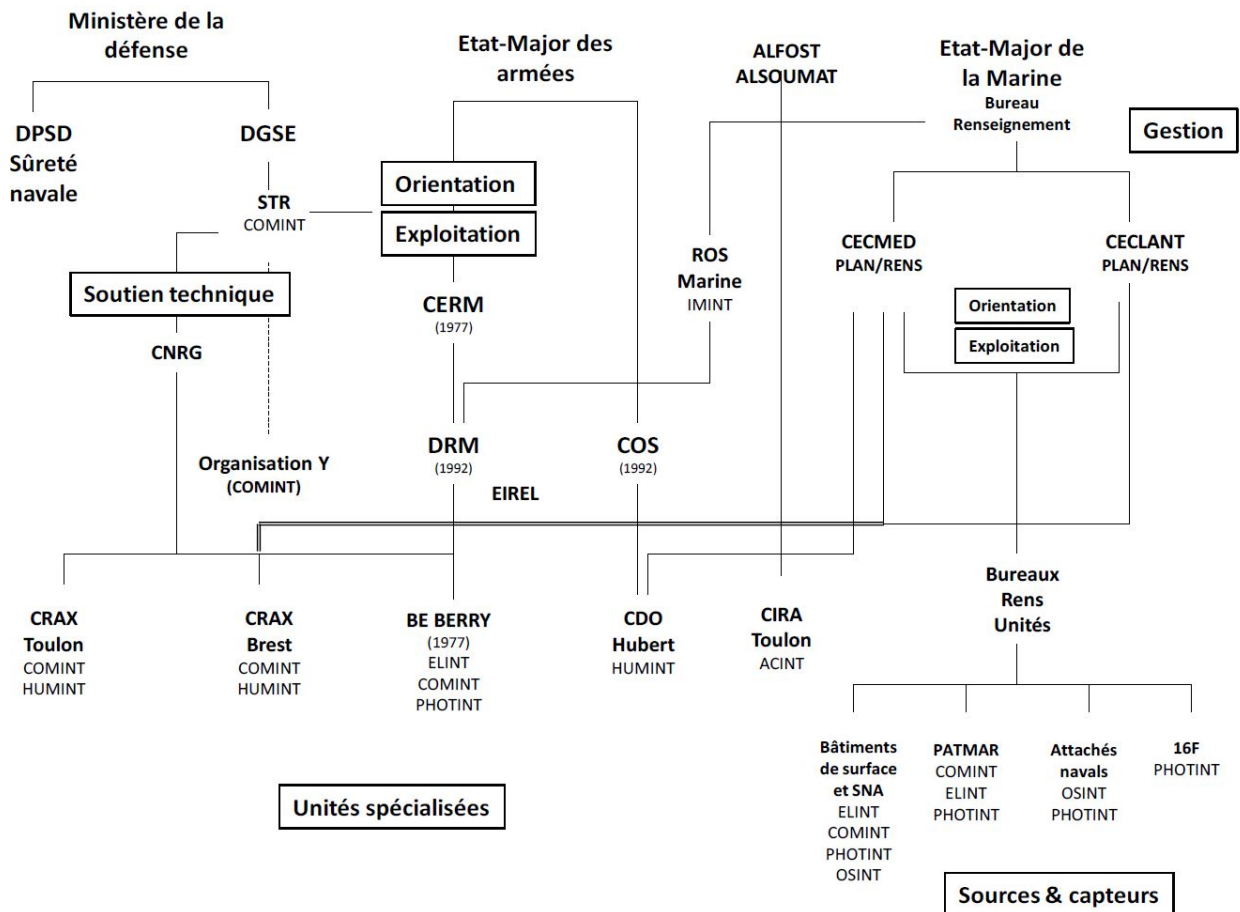


Figure 1: organisation du renseignement naval jusqu'en 1996

Le renseignement général est recueilli par les unités en escale, les photographies étant généralement assurées par le personnel photographe affecté à bord. Les orientations émanent soit du CERM, soit des bureaux « renseignement » des amirautés de Toulon, Brest et Cherbourg. Elles concernent l'observation des unités navales ainsi que des matériels militaires visibles dans les ports. Les escales donnent lieu à des cocktails au cours desquels il est demandé de recueillir des informations politiques et diplomatiques, ainsi que des éléments de biographie des responsables politiques et militaires présents. Ce travail est en principe du ressort des attachés navals, mais on n'exclut pas de croiser les informations obtenues.

Le renseignement humain (HUMINT) est du ressort du groupement des fusiliers commandos de marine : le commando Hubert (action sous-marine), de Penfentenyo (reconnaissance), Montfort (appui), Trépel et Jaubert (assaut). Tous ces éléments sont

spécialisés dans le recueil de renseignement tactique.

Déjà évoqués plus haut, les timoniers constituent par ailleurs une excellente source de renseignement, ces hommes et femmes étant particulièrement compétents dans l'identification des matériels et armements navals.

Le renseignement photographique (PHOTINT) est assuré par les flottilles de patrouille maritime (Breguet Atlantic et Alizé), ainsi que par la flottille 16F, spécialisée dans la reconnaissance aéronavale, équipée d'Étendards IV-P. Il est complété, on vient de le voir, par le travail des photographes embarqués à bord des bâtiments, ainsi que par les photos prises par les censeurs des sous-marins.

Le renseignement satellitaire (IMINT) se développe dès les années 90, suite au lancement du satellite SPOT en 1986. La Marine constitue un petit groupe d'officiers marinières au sein d'une petite unité appelée ROS Marine (pour renseignement d'origine spatiale), affectée à l'état-major de la Marine.

Le renseignement acoustique (ACINT) est produit au sein du CIRA, le centre d'interprétation du renseignement acoustique, lequel abrite les « *oreilles d'or* », spécialistes de la reconnaissance des bruits sous-marins. Intégrées aux équipages des sous-marins, leur rôle est d'identifier les navires ou sous-marins évoluant aux alentours, et d'enrichir la base de données du centre.

Le renseignement d'origine électromagnétique (ROEM ou SIGINT en anglais, pour *SIGnal INTelligence*) comprend l'interception des signaux électroniques (ELINT) et l'interception des communications (COMINT). L'ELINT est le produit de l'interception et de l'analyse des multiples émissions d'origine électromagnétique qui constituent la « *signature* » électronique des différentes unités (stations au sol, batteries de missiles, bâtiments de surface, sous-marins, aéronefs). Cette production permet d'enrichir une base de données qui alimente en retour les systèmes de détection embarqués à bord des unités. Le « *COMINT* » est le produit de l'interception des communications, cryptées ou non, graphiques (morse, fax, télex) ou phoniques (radios, téléphones, CB, Walkie-Talkie).

L'Organisation Y, un service « *très secret* »

»

Dans la Marine, le renseignement « *COMINT* » relève d'une organisation très particulière, appelée Organisation Y, qui est directement rattachée au réseau COMINT national, que l'on appelle vulgairement « *Frenchelon* », en référence au réseau d'écoute anglo-saxon « *Echelon* ».

Ce service fantôme, sous couvert du CERM (commandement opérationnel) et du STR/DGSE (support technique), chapeaute les centres d'écoute de la marine, appelés CRAX (Centres radios auxiliaires) ainsi que le bâtiment d'expérimentation Berry, un vieux cargo d'origine allemande affrété en centre d'écoute. Le dispositif est complété par des systèmes embarqués

à bord des Breguet Atlantic et des sous-marins classiques ou nucléaires d'attaque (SNA) spécialement équipés de baies COMINT, mises en œuvre par des opérateurs spécialisés (radios, linguistes russes ou arabes, voire contrôleurs aériens pour l'écoute des forces aériennes adverses, comme ce fut le cas en Libye dans les années 80). Les CRAX comptent parmi les unités les plus secrètes et sont, de fait, inconnues, bien qu'elles apparaissent dans l'annuaire de région maritime.

Le CRAX Méditerranée est situé au sommet du fort de Six-Fours, dans une zone militaire de sécurité, à l'abri d'un bunker dont l'accès est strictement réglementé, le commandant du fort lui-même ne pouvant y pénétrer. Là, les spécialistes de l'interception radio, dont les anciens ont connu le centre de Mers-el-Kebir et participé aux interceptions du STRO (service technique de recherche opérationnelle) durant la guerre d'Algérie, écoutent 24h sur 24, le trafic radio de la zone Méditerranée. Leurs collègues de Bretagne, installés dans la station de transmission du Cranou, surveillent l'Atlantique et la mer du Nord.

Durant les décennies 70 à 90, les opérateurs radio des CRAX sont réputés pour leur capacité à intercepter les émissions morse très rapides des bâtiments soviétiques. Reliés à la chaîne nationale de radiogoniométrie, les CRAX permettent de repérer avec précision la position des navires et des sous-marins du Pacte de Varsovie. La transmission des renseignements déclenche des missions de patrouille maritime, au cours desquelles des photos sont prises, mais également des enregistrements sonores caractéristiques des navires et sous-marins. Par ailleurs, des équipes mobiles sont constituées et « *armement* » les cellules COMINT à bord des bâtiments et aéronefs de la Marine. Les missions sont variées : surveillance des forces adverses, comme en Libye, au Yémen ou en Irak, renseignement politique, diplomatique et économique, soutien aux opérations spéciales, détachements extérieurs, etc. En 1992, une équipe accompagne le juge Jean-Louis Bruguière dans son périple libyen afin de « *surveiller* » les présumés coupables de l'attentat d'UTA, lors de leur interrogatoire prévu à bord d'un aviso de la Marine. La mission avorte après que Kadhafi refuse l'accostage du bâtiment de guerre à Tripoli. Enfin, il faut noter que les linguistes russes développent le renseignement ouvert et parviennent, grâce à l'analyse de la presse soviétique, à tenir à jour l'organigramme de la marine soviétique.

Dès la fin des années 80, la baisse sensible des émissions HF ainsi que l'évolution des systèmes de chiffrement donnent le signal d'une rupture technologique profonde. L'heure est aux émissions cryptophoniques à sauts ou à évocation de fréquences et aux transmissions hertziennes et satellitaires. Les CRAX sont tardivement dotés de systèmes d'interception de fax, mais ils ne sont pas équipés pour intercepter les nouvelles fréquences d'exploitation. Malgré la création de la DRM, l'Organisation Y reste sous la tutelle technique du STR (DGSE) dont elle accueille le système informatique de secours. Faute d'investissement, le CRAX Toulon et ses cellules COMINT embarquées voient leur production fondre comme neige au soleil. En outre, la pression exercée par les sociétés électroniques françaises les contraint à s'équiper d'un matériel obsolète et inadapté face à leur équivalent anglo-saxon (Telefunken, Rohde et Schwarz, Watkins-Johnson). En 1996, le CRAX est finalement rattaché au détachement des transmissions de l'armée de Terre sur la presqu'île de Giens, où sont déployées une dizaine d'antennes d'interception satellitaire sous tutelle de la DRM.

La réforme du personnel

Au niveau des personnels, la Marine nationale, consciente de la nécessité de développer le renseignement, crée au début de la décennie 90 une filière pour les officiers mariniers volontaires issus de diverses spécialités (mécaniciens, secrétaires, contrôleurs aériens, timoniers, etc.). La filière comprend trois niveaux de certification (CRENS 1 à 3), correspondant à l'acquisition de divers certificats : interprétation photo, imagerie satellitaire, certificats militaires de langues étrangères, intercepteurs radios, linguistes. La plupart des formations sont dispensées à l'EIREL depuis son ouverture en 1986. L'obtention du CRENS 3 donne accès au brevet de maîtrise, élément important dans la carrière d'un officier marinier.

Toutefois, elle ne constitue pas une spécialité, chacun des officiers mariniers étant géré dans sa spécialité d'origine. Ainsi, malgré le niveau élevé des formations indispensables à l'obtention de ce certificat, il n'existe pas de filière d'officiers spécialisés « *Renseignement* », ce qui constitue une sérieuse barrière dans la carrière. De fait, la plupart des spécialistes, notamment les linguistes arabisants ou russes, intègrent la DGSE où ils accèdent rapidement à des postes d'encadrement, quittant l'armée pour devenir fonctionnaires de catégorie A.

Les officiers, paradoxalement, sont beaucoup moins bien formés, même s'ils intègrent une filière renseignement-relations internationales, essentiellement destinée aux officiers sous contrat (ORSA) servant dans des postes d'état-major et qui se trouvent de fait, déconnectés de la réalité opérationnelle. Leur jeunesse et leur manque d'expérience et de formation technique les placent, en outre, dans une situation délicate au sein de la chaîne de renseignement. Les officiers spécialisés de la spécialité Radio peuvent être affectés à l'un des trois postes de commandement des unités spécialisées (CRAX, Berry). Les officiers de marine, issus de l'École navale, n'ont pas, en revanche, la possibilité d'intégrer le renseignement, aucune spécialité n'étant ouverte à ces futurs commandants et amiraux. Quelques rares officiers de marine, dont la trajectoire prévisible ne les promet pas à un grand avenir, rejoignent les rangs de la DGSE ou de la DRM.

De fait, les officiers supérieurs et généraux, issus de la voie « *royale* », entretiennent une relation plutôt lointaine avec le renseignement. À de rares exceptions près, un fossé sépare ces ingénieurs de formation, destinés à de brillantes carrières étoilées, des officiers de renseignement issus de filières subalternes. On ne parlera pas des officiers mariniers généralement considérés par eux comme de simples techniciens.

Ainsi, l'absence de culture renseignement peut être invoquée d'une manière générale au niveau des officiers supérieurs et généraux de la marine nationale. On peut toutefois relever quelques exceptions, comme l'amiral Pierre Lacoste qui publie en 1985 un ouvrage dans lequel il consacre quelques pages au renseignement naval. Après sa démission de la DGSE, l'amiral Lacoste n'aura de cesse d'encourager les études sur le renseignement, comme on le verra plus loin.

Franck BULINGE

Professeur des universités

Texte paru initialement dans l'ouvrage « De l'espionnage au renseignement », paru en 2012 (épuisé), actualisé en octobre 2021 et publié, à titre de témoignage, sur THEATRUM BELLUM avec l'aimable autorisation de l'auteur.

NOTES :

1. L'essentiel des informations exposées dans ce paragraphe est directement issu de l'expérience personnelle de l'auteur.
2. Témoignage de l'auteur qui parvient finalement à intégrer le « *rens marine* ».
3. PREZELIN B.(2011), *Flottes de combat*, 2011, 57^e édition. Ouest France.
4. Témoignage de l'auteur.